

Le 18 janvier 2023.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 26 janvier 2023 à 20h00 en la salle des mariages de la Maison Communale.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

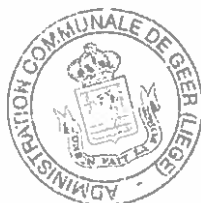
01. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 12/12/2022 ;
02. Achat concession – Approbation ;
03. Marché public – Fourniture de matériaux de construction - Approbation des conditions et du mode de passation ;
04. Marché public - Travaux divers de terrassement et poses de bordures - Approbation des conditions et du mode de passation ;
05. Marché public – Création d'un trottoir rue Jules Stiernet à Omal – Avenant évacuation et traitement des terres - Approbation;
06. Frais de route des mandataires communaux ;
07. Frais de route du personnel communal ;
08. Personnel communal – Allocation de fin d'année pour l'exercice 2022 ;
09. ATL – Avenant à la convention – Approbation ;
10. Salle de la Liberté – Convention – Approbation ;
11. Salle de la Liberté – Convention - Désignation des gratuités – Approbation ;
12. Fabrique d'Eglise de Geer – Budget 2023 – Approbation ;
13. Budget communal 2022 – Modification budgétaire n°2 – Réformation – Prise d'acte ;
14. Intercommunale - Approbation de l'ordre du jour de l'AG de la SPI.

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant – ratification de désignations.
02. Personnel enseignant – démission.

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

